



KPMG SA
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33700 Mérignac

APEI LES PAPILLONS BLANCS DU LIBOURNAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

APEI LES PAPILLONS BLANCS DU LIBOURNAIS

3353 - Route du Milieu - 33330 Saint-Emilion

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33700 Mérignac

APEI LES PAPILLONS BLANCS DU LIBOURNAIS

3353 Route du Milieu - 33330 Saint-Emilion

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée générale de l'association APEI LES PAPILLONS BLANCS DU LIBOURNAIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APEI LES PAPILLONS BLANCS DU LIBOURNAIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « 2.5 Evènements postérieurs à la clôture » fait état des incertitudes pesant sur la continuité de l'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné la situation de votre association au regard de l'incertitude pesant sur la continuité d'exploitation, et avons apprécié l'information donnée en annexe à ce titre.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance associative relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 26 juin 2026

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alexandra Lesage', written over a red, stylized, cursive-like graphic element.

Signature
numérique de
Alexandra Lesage
Date : 2026.06.26
12:01:47 +02'00'

Alexandra LESAGE

Associée

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)	0	0	0	0
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement			0	0
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	97 031	49 769	47 262	35 373
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	976 325	195 016	781 308	751 360
Constructions	26 752 355	6 388 629	20 363 726	16 870 897
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 912 666	1 177 493	735 172	672 775
Autres immobilisations corporelles	2 550 217	1 716 000	834 217	1 001 188
Immobilisations corporelles en cours, Avances et acomptes	4 907		4 907	2 131 165
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations	5 289		5 289	5 289
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	154 649		154 649	161 597
Prêts			0	0
Autres immobilisations financières	16 549		16 549	17 186
Total II	32 469 988	9 526 908	22 943 080	21 646 829
Compte de liaison			0	0
Total III	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	99 937		99 937	82 095
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	345 684		345 684	606 588
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres créances	524 733		524 733	920 673
Charges constatées d'avance	21 110		21 110	21 926
Valeurs mobilières de placement			0	0
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 374 011		1 374 011	876 158
Total IV	2 365 475	0	2 365 475	2 507 440
Frais d'émission des emprunts (V)	17 925		17 925	9 565
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+ VI +VII)	34 853 388	9 526 908	25 326 480	24 163 834

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	552 871	552 871
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	5 013 155	4 998 743
<i>Dont réserves des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>1 918 178</i>	<i>1 903 767</i>
Report à nouveau	-2 938 493	-1 405 407
<i>Report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>-2 169 166</i>	<i>-1 161 903</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	-771 671	-1 518 675
<i>Résultat des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>-444 366</i>	<i>-992 852</i>
Situation nette (sous total)	1 855 862	2 627 532
Subventions d'investissement	3 251 770	3 380 669
Provisions réglementées	386 614	386 614
Total I	5 494 245	6 394 814
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	4 979 648	5 135 488
Total II	4 979 648	5 135 488
PROVISIONS		
Provisions pour risques	135 213	34 457
Provisions pour charges	345 334	282 742
Total III	480 547	317 199
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 026 737	9 723 898
Emprunts et dettes financières diverses	25 533	27 016
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	491 954	563 689
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 412 468	1 451 921
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	170 814	322 395
Autres dettes	148 767	105 253
Produits constatés d'avance	95 769	122 161
Total IV	14 372 040	12 316 333
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	25 326 480	24 163 834

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	3 574	4 977
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	8 307	5 448
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales</i>	8 307	5 448
Ventes de prestations de service	1 984 871	1 959 033
<i>dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		1 315 086
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions	14 017 761	14 099 451
<i>Dont contributions financières des autorités de tarification</i>	13 518 536	13 516 325
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	53 570	7 871
Mécénats		
Contributions financières	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	292 012	308 564
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	10 758	104 829
Utilisations des fonds dédiés	247 805	141 573
Autres produits	2 687 597	2 628 843
Total I	19 306 256	19 260 588
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	552 907	598 626
Variation de stock	-15 380	-11 270
Autres achats et charges externes	3 864 691	3 682 881
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	760 823	828 450
Salaires	9 061 918	9 634 185
Cotisations sociales	3 356 271	3 623 583
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 552 591	1 685 967
Dotations aux provisions	455 360	282 742
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles	1 388	99 240
Reports en fonds dédiés	88 042	87 804
Autres charges	84 388	74 321
Total II	19 763 000	20 586 528
I. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-456 744	-1 325 940
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		

D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 842	8 782
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	3 842	8 782
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	640,07	
Intérêts et charges assimilées	318 044	329 026
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	318 684	329 026
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-314 842	-320 245
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		186 888
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	85	59 378
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-85	127 510
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	19 310 098	19 456 257
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	20 081 769	20 974 932
EXCEDENT OU DEFICIT	-771 671	-1 518 675
<i>Résultat des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	<i>-444 366</i>	<i>-992 852</i>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

Préambule

Le bilan de l'exercice présente un total de 25 326 479 euros

Le compte de résultat affiche un total produits de 19 310 098 euros et un total charges de 20 081 769 euros, dégageant ainsi un résultat déficitaire de -771 671 euros

L'exercice considéré, d'une durée de 12 mois, débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025

1.1 Objet social

En liaison avec l'ADAPEI 33, l'UNAPEI de la région Nouvelle Aquitaine et l'UNAPEI, associations auxquelles elle adhère, l'APEI a les buts suivants :

1- apporter aux personnes handicapées mentales (*) et aux familles ayant un enfant, adolescent ou adulte handicapé mental, l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité, et les amener à participer activement à la vie associative.

(*) On entend par handicap mental : déficience intellectuelle, handicap psychique, handicap cognitif, Trouble Envahissant du Développement (TED).

2 - favoriser l'accueil et l'écoute des nouveaux parents, assurer la pleine participation des familles et des personnes handicapées mentales.

3 - mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires au meilleur développement moral, physique ou intellectuel des personnes handicapées mentales ; promouvoir, gérer, si nécessaire, tous établissements et services indispensables pour favoriser leur plein épanouissement, par l'éducation, la scolarisation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle ou à caractère professionnel, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle, l'organisation de leurs loisirs.

Les activités de l'Association et des Etablissements ou Services qu'elle gère, peuvent générer une activité commerciale ou agricole ou conduire au statut de bailleur, ce qui ne modifie pas la finalité médico-sociale de ses actions et dont les résultats sont entièrement affectés à la réalisation de l'objet social de l'APEI.

4 - défendre les intérêts moraux, matériels et financiers de ces personnes handicapées mentales auprès des élus, des pouvoirs publics, des commissions, des autorités de tutelle, etc...

5 - informer régulièrement les élus, les autorités et les médias : organiser toutes manifestations.

6 - établir sur le plan local des liaisons avec les autres organismes, associations et établissements d'enseignement, qui oeuvrent en faveur des personnes handicapées, quelle que soit la nature du handicap.

L'action de l'Association doit permettre aux personnes accompagnées de s'épanouir en faisant émerger l'ensemble de leurs potentialités pour acquérir l'**autonomie maximale** dont elles sont capables.

Il s'agit entre autres objectifs de veiller au respect des **quatre droits fondamentaux** que sont :

- * Le droit à l'**éducation** et à une **scolarisation** adaptée ;
- * Le droit à l'**emploi** et à une vie professionnelle véritable ;
- * Le droit à la **santé** et à des soins individualisés et coordonnés ;
- * Le droit à une **avancée en âge** qui n'ignore pas les spécificités du handicap mental.

L'Association a ainsi pour objectifs de :

- Poursuivre l'amélioration de la définition des projets personnalisés ;
- Veiller à la participation des personnes accompagnées, de leurs familles et/ou responsables légaux ;
- Garantir la primauté de l'accompagnement médico-social et éducatif sur les moyens de sa mise en oeuvre (travail, hébergement, social) ;
- Développer la communication adaptée ;
- Favoriser l'accueil en milieu ordinaire dans le respect des attentes et possibilités des personnes ;
- Eviter les ruptures dans les parcours de vie ;
- Promouvoir la bientraitance et lutter contre la maltraitance et la malveillance ;
- Agir pour l'amélioration des ressources ;
- Favoriser l'accès à la citoyenneté.

1.2 Nature et périmètre des activités

Nom établissements	Localisation	Type établissement	Nb. De places autorisées au 31/12/2025
IME/MEMS	33330 SAINT EMILION	Institut Médico Educatif	100
Foyer	33500 LIBOURNE	Foyer d'hébergement et de vie	42
Esat Libourne fonctionnement	33500 LIBOURNE	Etablissements et services d'aide par le travail	185
Esat Libourne entreprise	33500 LIBOURNE	Etablissements et services d'aide par le travail	
Esat les eglisottes fonctionnement	33230 LES EGLISOTTES	Etablissements et services d'aide par le travail	
Esat les eglisottes entreprise	33230 LES EGLISOTTES	Etablissements et services d'aide par le travail	
STP	33500 LIBOURNE	Service à Temps partiel	16
Sessad	33330 SAINT EMILION	Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile	29
F.H. Coutras	33230 COUTRAS	Foyer d'hébergement et de vie	15
SAVS Libourne	33500 LIBOURNE	Service d'Accueil à la Vie Sociale	20

1.3 Moyens mis en œuvre

Pour mener l'ensemble de ses actions, l'Association bénéficie de financements attribués principalement dans le cadre de ses agréments ou par appels à projets. Ainsi, sur l'exercice 2025, les ressources obtenues se détaillent comme suit :

- 13 518 536 € de dotations ONDAM versées par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et des conseils départementaux ;
- 299 189 € de subventions accordées par les collectivités ;
- 5 492 374 € d'autres produits (prestations de service, recettes en atténuation, aides privées, reprises de fonds dédiés etc...).

Ces ressources ont notamment permis à l'Association d'employer 384 salariés (pour 239,64 ETP) répartis selon les catégories suivantes :

	2025	2024
- Direction/encadrement :	29	29
- Médical :	3	3
- Psychologue :	7	7
- Infirmier :	7	5
- Autres paraméd :	8	9
- Socio-éducatif :	217	204
- Administratif :	23	27
- Services généraux :	80	77
- Restauration :	10	6
	384	367

Répartition des effectifs C/NC

	Exercice N		Exercice N-1	
	Nombre	ETP	Nombre	ETP
Personnel cadre	39	30,61	39	29,46
Personnel non cadre	345	209,03	328	211,26
TOTAL	384	239,64	367	240,72

2.1 Principes comptables et méthodes de base

Les comptes annuels de l'association ont été arrêtés conformément aux dispositions:

- Règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général
- Règlement ANC 2022-06 et ANC 2023-03 applicables pour la première fois au 1er janvier 2025 (voir note 2.2)
- Dispositions spécifiques aux associations applicables du règlement ANC 2018-06
- Dispositions spécifiques aux établissements médicosociaux du règlement ANC 2019-04
- Plan Comptable M22 bis et les dispositions spécifiques applicables de l'arrêté du 27 décembre 2024 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés médico-sociaux relevant de l'article L 312-1 du Code de l'action sociale et des familles

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des compes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euros.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

2.2 Changement de méthode comptable - Application du règlement ANC 2022-06 et ANC 2023-0303

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre association a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022 06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122 1 et 831 3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

Les principales modifications concernent :

- la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N 1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

L'application du règlement ANC n°2022 06 génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice N.

TABLEAU DE RECLASSEMENT DES POSTES N (PRÉSENTATION SELON ANC 2022-06)

Poste concerné (ancien modèle)	Montant N selon ancien format	Reclassement requis au titre du règlement	Poste d'arrivée dans le nouveau modèle (intitulé complet)	Montant après reclassement
Transferts de charges	0	Reclassés selon la nature de l'opération	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions / Autres produits / Production vendue / Salaires (selon le cas)	0
Produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles (en produits exceptionnels)	10758,33	Reclassées en produits d'exploitation	Produits des cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	10758,33
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées (en charges exceptionnelles)	1387,83	Reclassées en charges d'exploitation	Valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1387,83
Quote part de subvention d'investissement virée au résultat (en produits exceptionnels)	128898,52	Reclassées en produits d'exploitation	Subventions	128898,52
Charges constatées d'avance	21109,86	Présentées en "Créances – Charges constatées d'avance"	Actif circulant – Créances	21109,86
Frais d'établissement	0	Présentés dans un poste spécifique hors immobilisations	Frais d'établissement	0
Avances et acomptes sur immobilisations	0	Regroupés avec les immobilisations en cours	Immobilisations en cours	0

2.3 Evènements significatifs de l'exercice

2.3.1 Amendement créton

Dans le cadre du C.P.O.M, les établissements, sous compétence de l'ARS, sont financés sous forme de dotation globale.

Les établissements pour enfants accueillant des jeunes adultes de plus de 20 ans perçoivent des financements complémentaires au titre des journées dites « Amendement CRETON ».

L'ARS considère que les établissements sont financés deux fois et demande le reversement de la facturation au titre des journées CRETON en moins de la dotation N+1. Afin de faire apparaître des résultats reflétant l'activité économique réelle, il a été constaté en produits constatés d'avance les sommes qui seront reprises par les financeurs en N+1, l'impact de cette décision sur les comptes 2024 est donc de 120 400,63 €.

Au titre de l'année 2025, il a été constaté 94 644,64 € de produits constatés d'avance.

2.3.2 Réception et/ou ouverture d'établissements

Deux projets immobiliers ont été réceptionnés en 2025:

- Réception de la phase 4 des travaux de réhabilitation de l'IME
- Réception des travaux de reconstruction de l'atelier menuiserie dsur l'établissement de l'ESAT du Breuil.

2.4 Changement de méthode d'estimation

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à une révision des durées d'amortissement de certains composants d'immobilisations. Cette modification résulte de l'identification de durées initialement estimées comme trop courtes au regard de la durée réelle d'utilisation des actifs concernés. Dans une démarche d'harmonisation, les durées d'amortissement ont été ajustées à la hausse afin de les aligner sur des pratiques normales par catégorie de composants. Ce changement d'estimation, appliqué de manière prospective conformément aux règles comptables en vigueur, a pour effet de diminuer la charge d'amortissement de l'exercice, avec un impact positif de 300 844 € sur le résultat.

2.5 Evènements postérieurs à la clôture

Depuis plusieurs exercices, l'APEI Les Papillons Blancs du Libournais fait face à un déséquilibre budgétaire ayant conduit à une érosion progressive de sa situation financière. Cette fragilité a été accentuée en 2025 et au premier semestre 2026 par une dégradation de la trésorerie, liée à des retards de paiement importants de l'aide au poste, et du retard dans le traitement par la DGI de notre demande de remboursement d'un crédit de TVA. Par ailleurs, le sous financement du Ségur pour tous en 2025 par le Conseil départemental a également pesé sur l'équilibre économique de certains établissements.

Afin de faire face à ces difficultés et de préserver la continuité de ses missions, l'association a mis en œuvre plusieurs

- Mise en place d'un suivi de trésorerie journalier par la direction.
- Renforcement du dialogue et organisation de rencontres régulières avec les autorités de tarification.
- Soutien actif de l'ARS, notamment dans le cadre d'un Plan de Retour à l'Équilibre (PRE).
- Gel des investissements non engagés à date et jugés non urgents.
- Poursuite d'une gestion rigoureuse des charges, avec un suivi renforcé des dépenses de fonctionnement.

Sur la base de ces éléments, et sous réserve de la bonne exécution de ce plan d'action et de l'obtention des financements attendus, la direction considère qu'il n'existe pas d'incertitude significative remettant en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation sur un horizon de douze mois.

Les comptes ont donc été établis dans l'hypothèse de continuité d'exploitation

2.6 Organisation comptable

L'association présente les comptes de son action au sein de comptes annuels qui correspondent à une seule entité juridique possédant la personnalité morale et la capacité à gérer les établissements qui lui sont attachés sous le contrôle de l'autorité de tarification.

La comptabilité de l'association est subdivisée en "dossiers comptables" correspondant chacun à une structure médico-sociale. Il est à noter une comptabilité appelée "OD de consolidation" qui enregistre les opérations de consolidation.

2.7 Comptes de liaison

Les flux entre chaque comptabilité sont enregistrés au moyen de comptes de liaison.

Au 31 décembre 2025, les comptes de liaison sont éliminés dans le cadre des opérations de neutralisation visant à établir les états financiers combinés de l'association.

2.8 Détermination du résultat

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE	2025	2024	2023
RESULTAT COMPTABLE	-771 671	-1 518 675	-821 993
Reprise du résultat N-2			
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	-771 671	-1 518 675	-821 993
Dont résultat sous gestion propre	-327 305	-525 823	-35 471
Dont résultat sous gestion contrôlée	-444 366	-992 852	-988 313

	2025	2024	2023
RESULTATS EFFECTIFS	-771 671	-1 518 675	-821 993
ETABLISSEMENTS			
Association	-24 535	-50 786	486 673
IME	44 207	54 343	-571 139
MEMS	-132 725	-383 989	
Foyer	-190 648	-305 440	-14 813
Esat fonctionnement Libourne	76 403	-116 784	-70 605
Esat entreprise Libourne	-234 720	-299 646	-225 132
Esat eglisottes fonctionnement	-158 066	-110 617	-91 988
Esat eglisottes entreprise	-116 730	-73 989	-95 222
STP	-25 119	-52 179	-19 073
Sessad	52 820	30 415	-990
Sessad pro			17 137
FH coutras PJ	-69 017	-67 899	-23 809
SAVS Libourne	-42 222	-40 703	-11 242
OD consolidation	-8 518	-45 853	0
TOTAL ETABLISSEMENTS	-828 868	-1 463 127	-620 202
SIEGE	57 198	-55 549	-201 791
TOTAL GESTION CONTROLEE	-444 366	-992 852	-988 313
TOTAL GESTION PROPRE	-327 305	-525 823	-35 471

2.9 Engagements reçus et donnés

BATIMENTS DE L'IME, DE L'ESAT DE LA BALLASTIERE ET DU FOYER : cédés par la mairie de Libourne sous forme de bail emphytéotique, de 35 ans pour l'IME et de 49 ans pour l'ESAT de la Ballastière et le Foyer.

ENGAGEMENTS RECUS : Caution de la CALI pour le financement des emprunts de l'ESAT du Breuil

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES: cf tableau d'emprunt

2.10 Engagements hors bilan

Engagement retraite

A la clôture de l'exercice, le montant de l'engagement de retraite s'élève à 345 3342 € et se répartit comme suit :

- montant brut des indemnités de départ à la retraite :	230 467,00 €
- charges sociales et fiscales correspondantes :	115 234,00 €

Les hypothèses de base retenues sont les suivantes :

- calcul des droits acquis selon la convention collective 66 ;
- conditions de départ : départ volontaire ;
- âge de départ en retraite : 65 ans ;
- Taux de rotation du personnel : 9,05% ;
- Coefficient de majoration des salaires : 1% ;
- taux d'actualisation financière : 3,55% par an.

En 2025, l'association a enregistré dans ses comptes de chaque établissement la variation des droits à retraite entre 2024 et 2025.

Le montant de la variation pour 2025 est de 62 592 €. Cette variation s'explique par la prise en compte dans le calcul de la provision d'hypothèses plus conformes à la réalité et au secteur de l'association.

2.11 Rémunérations, avances et crédits aux administrateurs de l'association

Le montant des rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006) s'élève à 237 046 €.

2.12 Régime fiscal

L'association est soumise à la TVA uniquement sur les activités commerciales de ses établissements commerciaux.

2.13 Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2025, au titre du contrôle légal des comptes s'élève à 31 595 €.

3.1 Etat de l'actif immobilisé et des amortissements

MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES DIVERS POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

	<u>Au 01/01/2025</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Virements</u>	<u>Mouvements</u> <u>inter-établissements</u>	<u>Au 31/12/2025</u>
Immobilisation incorporelles	71 073,38	19 368,01	0,00	6 590,00	0,00	97 031,39
Immobilisations corporelles	27 297 757,02	271 555,12	64 308,94	4 686 559,17	0,00	32 191 562,37
Immobilisations en cours	2 131 164,89	2 566 891,60	0,00	-4 693 149,17		4 907,32
Immobilisations financières	184 071,84	1 257,30	8 842,19			176 486,95
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	29 684 067,13	2 859 072,03	73 151,13	0,00	0,00	32 469 988,03

Détail par par typologies d'immobilisations :

Frais évaluation	0,00					0,00
Concessions et droits	71 073,38	19 368,01		6 590,00		97 031,39
Terrains et aménagements	911 695,15	64 629,40				976 324,55
Construction et aménagement	22 194 778,63	2 975,10	2 388,85	4 556 990,17		26 752 355,05
I.T.M.O.I	1 722 387,15	118 513,29	46 813,62	118 579,00		1 912 665,82
Aménagements et installations	144 598,03		1 303,95			143 294,08
Matériel de transport	1 044 442,34	13 215,76				1 057 658,10
Matériel de bureau et informatique	440 446,53	15 148,77	10 448,63	4 400,00		449 546,67
Mobilier	689 083,58	9 326,80	3 353,89			695 056,49
Autres immobilisations incorporelles	150 325,61	54 336,00				204 661,61

TOTAL ACTIF CORPORELLES ET INCORPORELLES	27 368 830,40	297 513,13	64 308,94	4 686 559,17	0,00	32 288 593,76
---	----------------------	-------------------	------------------	---------------------	-------------	----------------------

MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES AMORTISSEMENTS

	<u>Au 01/01/2025</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>Virements</u>	<u>Mouvements</u> <u>inter-établissements</u>	<u>Au 31/12/2025</u>
Immobilisation incorporelles	35 700,88	14 068,14	0,00		0,00	49 769,02
Immobilisations corporelles	8 001 536,84	1 538 523,14	62 921,11		0,00	9 477 138,87
TOTAL AMORTISSEMENTS	8 037 237,72	1 552 591,28	62 921,11	0,00	0,00	9 526 907,89

Détail par par typologies d'immobilisations :

Frais évaluation						0,00
Concessions et droits	35 700,88	14 068,14				49 769,02
Terrains et aménagements	160 334,84	34 681,27				195 016,11
Construction et aménagement	5 323 882,02	1 066 956,71	2 209,76			6 388 628,97
I.T.M.O.I	1 049 611,89	173 486,48	45 604,88			1 177 493,49
Aménagements et installations	98 482,36	10 031,02	1 303,95			107 209,43
Matériel de transport	733 732,74	97 511,93				831 244,67
Matériel de bureau et informatique	261 127,58	63 242,01	10 448,63			313 920,96
Mobilier	293 547,06	76 489,77	3 353,89			366 682,94
Autres immobilisations incorporelles	80 818,35	16 123,95				96 942,30

TOTAL ACTIF CORPORELLES ET INCORPORELLES	8 037 237,72	1 552 591,28	62 921,11	0,00	0,00	9 526 907,89
---	---------------------	---------------------	------------------	-------------	-------------	---------------------

3.2 Tableau de variation des Fonds Propres

Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	552 871				552 871
Fonds propres avec droit de reprise	0				0
Ecarts de réévaluation	0				0
Réserves	4 998 743	14 411			5 013 154
<i>Dont réserves des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>1 903 767</i>	<i>14 411</i>			<i>1 918 178</i>
Report à nouveau	-1 405 406	-1 533 087			-2 938 493
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-1 161 903</i>	<i>-1 007 263</i>			<i>-2 169 166</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 518 675	1 518 675		771 671	-771 671
<i>Dont résultat des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée (hors siège)</i>	<i>-992 852</i>	<i>992 852</i>		<i>444 336</i>	<i>-444 336</i>
Situation nette	2 627 533	0	0	771 671	1 855 862
Fonds propres consommables	0				0
Subventions d'investissement	3 380 669		0	128 899	3 251 770
Provisions réglementées	386 614		0	0	386 614
TOTAL	6 394 816	0	0	-1 433 515	5 494 246

3.3 Tableau des emprunts

3.3.1 Etat des emprunts

Etablissement prêteur	Objet de l'emprunt	Montant initial (€)	Année de souscript°	Durée initiale	Montant au 1er janvier 2025	Souscription 2025	Remboursement 2025	Montant au 31 décembre 2025	Echeances		
									< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
C. Epargne	Bâtiment STP	280 000	2009	25	100 222		11 908	88 314	11 908	47 630	28 777
C. Epargne	Construction nouveau bâtiment Sessad	327 000	2016	25	218 000		13 080	204 920	13 080	52 320	139 520
Soc. Gén.	Construction nouveau bâtiment Dagueys	1 300 000	2017	20	796 250		65 000	731 250	65 000	260 000	406 250
Caisse Dépôts	Construction nouveau bâtiment Foyer PLS	1 150 000	2017	30	881 667		38 333	843 334	38 333	115 000	690 001
Caisse Dépôts	Construction nouveau bâtiment Foyer PHARE	907 882	2017	30	696 042		30 263	665 779	30 263	90 788	544 729
Caisse Dépôts	Rénovation bâtiment existant Foyer PHARE	1 926 593	2017	20	1 348 614		96 330	1 252 284	96 330	288 989	866 966
C. Epargne	Mobilier Foyer	82 586	2019	10	38 539		8 259	30 280	8 259	22 022	
Caisse Dépôts	Restructuration IME	684 200	2020	30	581 569		22 807	558 762	22 807	68 420	467 536
C. Epargne	Extension local restauration	50 000	2015	25	31 500		2 000	29 500	2 000	8 000	19 500
C. Epargne	Rénovation sanitaires atelier 1	17 000	2016	20	10 200		850	9 350	850	3 400	5 100
C. Epargne	Véhicule Citroen C3 SESSAD	11 400	2019	7	2 036		1 629	407	407		
Créd. Agri.	Complément internat IME	400 000	2021	25	342 667		16 000	326 667	16 000	64 000	246 667
Arkéa	Restructuration 2 IME	850 000	2022	25	756 500		34 000	722 500	34 000	136 000	552 500
Arkéa	Aménagement nouveau Siège	550 000	2022	25	489 500		22 000	467 500	22 000	110 000	335 500
Créd. Coop.	Bâtiment Admin IME	690 000	2023	30	648 600		27 600	621 000	27 600	110 400	483 000
C. Epargne	MEMS	617 000	2023	15	562 156		41 133	521 022	41 133	164 533	315 355
Créd. Coop.	Esat Restaurant	500 000	2023	20	462 500		25 000	437 500	25 000	100 000	312 500
Caisse Dépôts	Rénovation MEMS	1 383 000	2023	15	1 267 750		92 200	1 175 550	92 200	368 800	714 550
C. Epargne	IME Equipement	500 000	2024	20	489 583		25 000	464 583	25 000	100 000	339 583
C. Epargne	Reconstruction Menuiserie	138 750	2025	25		138 750	482	138 268			138 268
Créd. Agri.	Reconstruction Menuiserie	138 750	2025	25		138 750		138 750			138 750
Créd. Coop.	Reconstruction Menuiserie	138 750	2025	25		138 750	290	138 460			138 460
Soc. Gén.	Reconstruction Menuiserie	138 750	2025	25		138 750		138 750			138 750
C. Epargne	Reconstruction Menuiserie	580 500	2025	20		580 500		580 500			580 500
Créd. Agri.	Reconstruction Menuiserie	580 500	2025	20		580 500		580 500			580 500
Créd. Coop.	Reconstruction Menuiserie	580 500	2025	20		580 500		580 500			580 500
Soc. Gén.	Reconstruction Menuiserie	580 500	2025	20		580 500		580 500			580 500
TOTAL					9 723 895	2 877 000	574 164	12 026 732	572 169	2 110 302	9 344 262

3.3 Tableau des emprunts

3.3.2 Etat des Garanties

Etablissement prêteur	Objet de l'emprunt	Montant initial (€)	Année de souscript°	Durée initiale	Garantie
C. Epargne	Bâtiment STP	280 000	2009	25	Néant
C. Epargne	Construction nouveau bâtiment Sessad	327 000	2016	25	Garantie CEGC pour 50%
Soc. Gén.	Construction nouveau bâtiment Dagueys	1 300 000	2017	20	Garantie hypothécaire pour 1 821 000 €
Caisse Dépôts	Construction nouveau bâtiment Foyer PLS	1 150 000	2017	30	Garantie Conseil départemental pour 100%
Caisse Dépôts	Construction nouveau bâtiment Foyer PHARE	907 882	2017	30	Garantie Conseil départemental pour 100%
Caisse Dépôts	Rénovation bâtiment existant Foyer PHARE	1 926 593	2017	20	Garantie Conseil départemental pour 100%
C. Epargne	Mobilier Foyer	82 586	2019	10	Néant
Caisse Dépôts	Restructuration IME	684 200	2020	30	Garantie mairie de Libourne pour 100%
C. Epargne	Extension local restauration	50 000	2015	25	Néant
C. Epargne	Rénovation sanitaires atelier 1	17 000	2016	20	Néant
C. Epargne	Véhicule Citroen C3 SESSAD	11 400	2019	7	Néant
Créd. Agri.	Complément internat IME	400 000	2021	25	Néant
Arkéa	Restructuration 2 IME	850 000	2022	25	Garantie mairie de Libourne pour 100%
Arkéa	Aménagement nouveau Siège	550 000	2022	25	Garantie mairie de Libourne pour 100%
Créd. Coop.	Bâtiment Admin IME	690 000	2023	30	Néant
C. Epargne	MEMS	617 000	2023	15	Néant
Créd. Coop.	Esat Restaurant	500 000	2023	20	Néant
Caisse Dépôts	Rénovation MEMS	1 383 000	2023	15	Garantie Conseil départemental pour 100%
C. Epargne	IME Equipement	500 000	2024	20	Garantie CEGC pour 30%
C. Epargne	Reconstruction Menuiserie	138 750	2025	25	Garantie de la CALI pour 100%
Créd. Agri.	Reconstruction Menuiserie	138 750	2025	25	Garantie de la CALI pour 100%
Créd. Coop.	Reconstruction Menuiserie	138 750	2025	25	Garantie de la CALI pour 100%
Soc. Gén.	Reconstruction Menuiserie	138 750	2025	25	Garantie de la CALI pour 100%
C. Epargne	Reconstruction Menuiserie	580 500	2025	20	Garantie de la CALI pour 100%
Créd. Agri.	Reconstruction Menuiserie	580 500	2025	20	Garantie de la CALI pour 100%
Créd. Coop.	Reconstruction Menuiserie	580 500	2025	20	Garantie de la CALI pour 100%
Soc. Gén.	Reconstruction Menuiserie	580 500	2025	20	Garantie de la CALI pour 100%

3.4 Tableau de variation des Fonds Dédiés

Variation des fonds dédiés issue de	2025	Augmentation	Reports au 31 décembre 2025	Utilisations au 31 décembre 2025	A la clôture de l'exercice	
	Ouverture				Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification destinées au financement des investissements	4 529 770	-	-	211 287	4 318 483	490 381
15 IME Tablettes	29 866			9 956	19 910	
15 IME Soutien CB2 - poursuite rénovation	787 938			30 500	757 438	
15 IME CNR Investissement bât. SEHA (cnr phase3)	1 031 806			57 500	974 306	
15 IME Fond Lafitte	26 833			2 000	24 833	
15 IME Handinsoc	135 000			7 500	127 500	
15 IME CNR Travaux Phase 4	1 447 232			54 271	1 392 961	
15 IME - REF TOIT	106 918			1 514	105 404	105 404
15 IME	510 149			19 500	490 649	
31 ESAT Libourne Fonctionnement	113 175				113 175	113 175
31 ESAT Libourne Fonctionnement	272 417			22 545	249 872	249 872
49 ESAT LES Eglisottes Fonctionnement	3 613			2 054	1 559	
49 ESAT LES Eglisottes Fonctionnement	25 156				25 156	
49 ESAT LES Eglisottes Fonctionnement	11 238			3 166	8 072	
60 SESSAD	6 110			392	5 718	
98 SAVS Libourne	22 319			389	21 930	21 930
		-				
Subventions d'exploitation	605 720	91 965	-	36 518	661 167	344 302
0 Association (dons)	207			207	-	-
0 Association (dons Handicap en piste)		10 127			10 127	
0 Association (dons Opération brioche)		2 500			2 500	
1 Siège Agefiph	1 734			867	867	
15 IME Caphandeo	10 000				10 000	10 000
15 IME-personnel stagiaires	1 737			1 737	-	
15 IME-dons tablettes numériques	3 042			2 000	1 042	
15 IME CITYSTADE -FDS Crédit Agricole	20 000			1 500	18 500	
15 IME CITYSTADE -FDS Handicap en piste	5 500			413	5 088	
15 IME CITYSTADE -FDS Fonds Handicap et Société	4 224			316	3 908	
15 IME CITYSTADE -FDS Décathlon	15 106			1 133	13 973	
15 IME Mur-inteactif -FDS Décathlon	12 466				12 466	12 466
15 IME Matériel -FDS Décathlon	3 080			3 080	-	
15 IME - Subvention Parking	11 000			825	10 175	
16 MEMS Matériel -FDS Décathlon	4 606			4 606	-	
23 Foyer Ballastière- Fds Handinsoc	248 000				248 000	248 000
23 Foyer Ballastière - Clôture	4 831			455	4 376	
23 Foyer Ballastière - Dons affectés		8 000			8 000	
31 ESAT fonctionnement Libourne-Action de formation 2014	16 540				16 540	16 540
31 ESAT fonctionnement Libourne-renfort personnel (2020)	3 645				3 645	3 645
31 ESAT fonctionnement Libourne-personnel exterieur (2020)	2 604				2 604	2 604
31 ESAT fonctionnement Libourne-personnel stagiaires	1 912				1 912	
31 ESAT fonctionnement Libourne-Matériel -FDS Décathlon	720			720	-	
35 ESAT Entreprises Libourne - Fds Alberici tablette		4 500			4 500	
41 ESAT LES Eglisottes Entreprises - FDSCALI MACN	-	30 000		167	29 833	
41 ESAT LES Eglisottes Entreprises - CARSAT Act pévention	-	3 923		65	3 858	
60 SESSAD Caphandeo	10 000				10 000	10 000
60 SESSAD - DAR surplus		32 915			32 915	
60 SESSAD - Subvention Parking	11 000			825	10 175	
60 SESSAD Matériel -FDS Décathlon	102			102	-	
94 Foyer Coutras Handinsoc	172 617			17 500	155 117	
94 Foyer coutras	41 047				41 047	41 047
Contributions financières d'autres organismes		-	-	-	-	-
					-	
TOTAL	5 135 490	91 965	-	247 805	4 979 650	834 683

3.5 Tableau des variation des provisions réglementées						
Variation des provisions réglementées	Solde au 1er janvier 2025	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice	
Couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS	261 278				261 278	
Provisions pour renouvellement des immobilisations					0	
Réserves plus values nettes actif immob.	62 163				62 163	
Plus-values de cession d'elements d'actif	63 173				63 173	
TOTAL	386 614	0	0	0	386 614	

3.6 Tableau de variation des Provisions

	Solde à l'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde au 31/12/2025
Indemnité de départ en retraite	282 742	345 334	282 742	345 334
Litiges prud'hommal- 1	25 187			25 187
Litiges prud'hommal- 2	9 270		9 270	0
Litiges prud'hommal- 3		1 500		1 500
Litiges prud'hommal- 4		47 146		47 146
Litiges prud'hommal- 5		61 380		61 380
				0
				0
TOTAL	317 199	455 360	292 012	480 547

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	455 360	292 012
Financières		
Exceptionnelles		

3.7 Tableau des subventions d'investissement

		Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice			Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement		Ouverture	Augmentation	Quotes-parts qui auraient dû être virées au résultat d'exercices antérieurs (via RAN et compte 139)	Diminution	Montant global
Montant nominal :						
	Affectées à des biens non renouvelables	3 695 381	-	-	-	3 695 381
15	IME (solde RAN)	244 177				244 177
15	IME (subvention chaudière BIOMASSE)	186 532				186 532
15	IME - internat extension (1 000 k€)	1 000 000				1 000 000
15	IME - bât. Admin	620 000				620 000
15	IME - bât. Admin	500 000				500 000
15	IME - PAI 2023	852 768				852 768
23	Foyer (rep pcg)	67 601				67 601
35	Esat Libourne entreprise-fil	30 000				30 000
35	Esat Libourne entreprise	55 356				55 356
49	Esat les Eglisottes fonctionnement	9 410				9 410
50	STP - subvention bâtiment (120k€)	120 000				120 000
60	Sessad	3 250				3 250
98	SAVS Libourne (rep pcg)	6 287				6 287
						-
						-
						-
TOTAL		3 695 381	-	-	-	3 695 381
Quotes-parts virées au résultat :						
	Affectées à des biens non renouvelables	314 713	128 899	-	-	443 611
15	IME (subvention chaudière BIOMASSE)	45 078	18 653			63 731
15	IME - internat extension	143 681	33 333			177 014
15	IME - bât. Admin	49 945	20 667			70 612
15	IME - bât. Admin	26 667	20 000			46 667
15	IME - PAI 2023		31 980			31 980
23	Foyer	-				-
35	Esat Libourne entreprise-fil	2 250	1 500			3 750
35	Esat Libourne entreprise	-	-			-
49	Esat les Eglisottes fonctionnement					
50	STP - subvention bâtiment (120k€)	47 092	2 765			49 857
60	Sessad					
98	SAVS Libourne	-				-
						-
TOTAL		314 713	128 899	0	0	443 611

3.8 Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances des créances et autres créances sont à moins d'un an.
Les dettes sont à moins d'un an sauf celles-ci-dessous

	<u>TOTAL</u>	<u>- 1 an</u>	<u>1 à 5 ans</u>	<u>+ 5 ans</u>
Emprunts	12 026 731,64	574 163,75	2 110 302,48	9 342 265,41
TOTAL ECHEANCES	12 026 731,64	574 163,75	2 110 302,48	9 342 265,41

Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 877 000,00 €
Emprunts remboursés en cours d'exercice	574 163,75 €

3.9 Comptes de régularisation

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 21 109,86 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 95 768,64 €

CHARGES A PAYER 0,00 €

Comptes épargne temps 0,00 €

PRODUITS A RECEVOIR 5 401,15 €

Contrats aidés	3 252,15 €
Produits divers	649,00 €
Don supplémentaire Mairie de St Emilion	1 500,00 €

PROVISIONS CREANCES

	2 024	DOTATIONS	REPRISES	2 025
Créances	0,00		0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

Pas de provisions pour créances

3.10 Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité

	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultat comptable	-771 670	-1 518 675
Reprise du résultat antérieur		
Excédent ou déficit effectif global	-771 670	-1 518 675
Dont résultat effectif sous gestion propre	-327 305	-525 823
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-444 366	-992 852

3.11 COMPTE DE RESULTAT PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2025

	GESTION LIBRE					GESTION CONTROLÉE							TOTAL				
	Association	Libourne commerci	Eglisottes commerci	Consolidati on	Siège	IME	Foyer	Libourne social	Eglisottes social	STP	SESSAD	F.H. Coutras	SAVS	GESTION LIBRE	GESTION CONTRO	LIBRE ET CONTRO	
CHARGES	68 076	554 976	220 278	-127 541	141 860	2 067 763	533 052	311 041	255 540	57 295	90 478	207 073	22 328	857 648	3 544 570	4 402 218	
		21 569	13 540		62 642	314 913	102 398	66 920	65 337	20 574	44 488	36 753	11 688	97 752	663 071	760 823	
		1 369 163	792 082		537 178	3 285 290	781 437	726 052	657 418	163 807	372 187	236 709	111 337	2 698 423	6 334 236	9 032 659	
		1 106	571 587	330 053	224 773	1 134 341	275 310	285 459	248 169	58 830	137 100	72 157	46 645	1 127 520	2 258 010	3 385 531	
		1 172	227 974	109 966	6 483	62 731	744 068	222 447	51 803	29 508	22 616	25 138	44 354	408 326	1 144 905	1 553 231	
							187 480	63 904	64 267	74 546	2 645	1 662	1 197	37 618	417 742	455 360	
								8 000				32 915		47 127	40 915	88 042	
							560 811	152 220	133 195	99 390	24 471	47 012	45 264	990 438	1 076 214	85 776	
							134 934	92 785	2 653	11 251	852	4 442		71 128	246 917	318 044	
							85								85		85
TOTAL DES CH	82 981	2 803 948	1 551 143	-1 191 808	1 108 839	8 429 684	2 231 553	1 641 389	1 441 159	351 091	761 422	643 506	226 860	4 355 104	15 726 665	20 081 769	
PRODUITS	3 574													3 574		3 574	
		949 671	399 582	-108 865	354	551 367	35 848	104 283	53 603	312	6 484	326	212	1 240 743	752 435	1 993 178	
						7 350 990	1 931 428	1 538 914	1 160 936	318 718	793 085	552 790	170 864		13 817 725	13 817 725	
		4 890	12 840	34 781	-2 035	144 759				4 800				50 477	149 559	200 036	
		49 435	1 606 717	999 818	-1 089 427	1 135 367	24 672	17 361	2 641	1 032	20	1 340	5	2 701 911	50 015	2 751 926	
						92 042	55 814	71 234	67 523	2 122	12 405	929	13 558	23 614	315 626	292 012	
		207		232	49 560	867	177 337	455	720		927	17 500		50 866	196 939	247 805	
		340				3 503								3 842		3 842	
	TOTAL DES PRO	58 446	2 569 229	1 434 413	-1 200 326	1 166 037	8 341 166	2 040 906	1 717 792	1 283 094	325 972	814 242	574 489	184 638	4 027 799	15 282 300	19 310 098
RESULTAT CON	-24 535	-234 720	-116 730	-8 518	57 198	-88 518	-190 648	76 403	-158 066	-25 119	53 820	-69 017	-42 222	-327 305	-444 366	-771 671	

3.12 BILAN PAR ETABLISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	GESTION LIBRE				GESTION CONTROLEE					TOTAL			
	Association	Libourne commercial	Eglisottes commercial	Consolidatio n	Siège	IME	Foyer	Libourne social	Eglisottes social	STP	SESSAD	F.H Coutras	S.AVS Libourne P.J
Immobilisations incorporelles	6 041	3 892			13 570	8 730	2 520	1 697	1 697	1 697	4 026	1 697	1 697
Immobilisations corporelles	923	1 777 535	2 932 041	593 832	496 040	11 957 101	3 161 288	461 079	527 401	150 111	262 661	394 538	4 779
Terminés		113 840	61 388	-5 282		248 759	286 488		3 936		57 085	33 094	
Constructions		1 316 898	2 567 569	535 587	463 461	11 140 653	2 806 289	437 980	474 050	143 138	187 108	290 974	
ITMOI		254 640	240 310	56 198	3 611	130 602	13 130	486	29 536	166	1 877	4 616	
Autres immobilisations incorporelles	923	92 157	57 866	7 329	28 968	437 088	73 380	22 613	19 879	6 787	16 591	65 854	4 779
Immobilisations corporelles en cours			4 907										
Immobilisations financières	4 020	12 600	10	-155 970	33 216	32 692	39 580	173 902	15 602	100	3 466	880	16 389
Participations	4 020					32 692	39 580	1 269	15 602	100		880	16 389
Pièts et autres titres immobilisés		12 600	10	-155 970	33 216			172 633			3 466		
ACTIF IMMOBILISE	10 984	1 794 027	2 932 051	437 862	542 825	11 998 523	3 203 388	636 678	544 699	151 908	270 154	397 115	22 866
Stock		28 558	70 227				1 152						
Avances et acomptes versés sur cde						69 382	72 308	987	31	1 648		7 993	
Créances		127 095	66 240			69 382	72 308	987	31	1 648		7 993	
Relevance usagers et comptes rattachés			66 240										
Autres						276 721	42 335	44 949	66 161	15 190	18 167	18 199	14 755
Disponibilités et placements	346 330	153 658	139 030		238 516								
ACTIF CIRCULANT	346 330	309 311	275 497		238 516	346 103	115 795	45 936	66 192	16 838	18 167	26 192	14 755
COMPTE DE REGULARISATION		2 499	9 962		1 924		5 232	862	3 666	2 863	418	867	400
TOTAL ACTIF	357 314	2 105 838	3 217 510	437 862	783 265	12 344 626	3 324 414	683 476	614 558	171 609	288 738	424 175	38 021
PASSIF													
Fonds propres sans droit de reprise	418 115		30 490		31 474	750	15 473	1 364	41 653	150	13 187	215	
Fonds propres avec droit de reprise													
Reserves	379 102	1 274 759	1 280 362		139 018	603 901	268 064	370 079	200 271	55 516	256 630	178 846	6 607
Report à nouveau	357 954	183 756	-615 037	24 123	-448 512	-1 766 812	-261 369	-140 615	-205 516	-48 449	47 791	-28 372	-40 436
RAN gestion contrôlée													
RAN Gestion propres	357 954	183 756	-615 037	24 123	-448 512	-1 572 478	-261 369	-90 233	-178 620	-45 449	47 791	-28 372	-40 436
Excédent ou déficit	-24 535	-234 720	-116 730	-8 518	57 198	-88 518	-190 648	76 403	-158 066	-25 119	52 820	-69 017	-42 222
Résultat gestion contrôlée													
Résultat Gestion propres	-24 535	-234 720	-116 730	-8 518	57 198	-88 518	-190 648	76 403	-158 066	-25 119	52 820	-69 017	-42 222
Situation nette	1 130 637	1 223 795	579 086	15 605	-220 823	-1 250 679	-168 480	307 232	-121 658	-14 902	370 428	81 458	-75 836
Subventions d'investissement		81 606		29 743		3 013 474	67 601		9 410	40 400	3 250	6 287	
Provisions réglementées		15 737	84 668	-1 021 535	45 599	717 737	41 199	427 094	44 168	2 891	5 718	647	22 603
TOTAL fonds propres	1 130 637	1 321 137	663 753	-976 187	-175 224	2 480 531	-59 680	734 325	-68 080	28 389	379 395	82 105	-46 857
Fonds dédiés ou reportés	12 627	4 500	33 691	1 021 535	867	3 372 098	260 375	24 701	24 701		53 090	196 164	
subventions de fonctionnement	12 627	4 500	33 691	0	867	75 150	260 375	24 701			53 090	196 164	
Investissement						3 296 947							
Provision pour risques et charges				1 021 535	62 805	187 480	63 904	64 267	74 546	90 960	7 662	1 197	16 041
Risques et charges					25 187	110 026	63 904	64 267	74 546	88 315			
Rentrées					37 618	77 454				2 645	7 662	1 197	
Enprunts		1 049 301	2 322 000		467 729	4 404 312	2 798 016	123 812	593 139	4	206 640		
Depôts et cautionnements reçus	133	66 531	168 416		100 469	172 355	41 862	46 079	30 061	2 759	2 658	14 868	660
Fournisseurs		76 556	43 717		151 723	500 880	199 597	174 487	127 337	27 306	59 403	33 510	42 739
Fiscales et sociales													
Autres dettes	-1 500	-427 982	1 995		51 872	-27 618	28 607	-5 230	-8 953	-680	8 117	-182	-3 284
TOTAL DETTES	11 260	768 907	2 569 820	1 021 535	835 464	8 609 507	3 392 361	428 116	816 130	120 350	336 570	245 558	56 156
COMPTE DE REGULARISATION	1 124					84 302							
TOTAL PASSIF HORS 18	1 143 021	2 090 044	3 233 573	45 349	660 240	11 174 341	3 332 681	1 162 441	748 050	148 739	715 965	327 662	9 299
COMPTE DE LIAISON	-785 707	15 793	-16 063	392 513	123 026	1 170 285	-8 267	-478 965	-133 492	22 870	-427 227	96 512	28 721
TOTAL PASSIF	357 314	2 105 838	3 217 510	437 862	783 265	12 344 626	3 324 414	683 476	614 558	171 609	288 738	424 175	38 021

4.1 Principaux Faits 2025

Les principales causes de déficit des établissements découlent de plusieurs facteurs:

- Décision d'ouvrir une nouvelle activité (restaurant) au profit de l'ESAT avec un business plan déséquilibré sur les trois premières années en vue de diversifier l'activité
- Destruction du bâtiment de l'atelier du Breuil et reconstruction de la nouvelle menuiserie ayant entraîné une baisse de l'activité

4.2 Plans d'actions engagés

La gouvernance a décidé de mettre en place un plan d'action pour amorcer un retour à l'équilibre des différents établissements:

- Mise en place d'un suivi de trésorerie journalier par la direction.
- Renforcement du dialogue et organisation de rencontres régulières avec les autorités de tarification.
- Soutien actif de l'ARS, notamment dans le cadre d'un Plan de Retour à l'Équilibre (PRE).
- Gel des investissements non engagés à date et jugés non urgents.
- Poursuite d'une gestion rigoureuse des charges, avec un suivi renforcé des dépenses de fonctionnement.

4.3 Synthèse

En conséquence, et sous réserve de l'effectivité de ces mesures, l'association sera en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité